

Hankook 25 Hours Fun Cup

04, 05, 06 & 07 Juillet 2024

REGLEMENT PARTICULIER

Chapitre I. Organisation.

Article 1. Définition de l'épreuve.

L'épreuve « Hankook 25 Hours Fun Cup » a le statut d'épreuve nationale avec participation étrangère autorisée. L'épreuve est composée des séries et championnats :

- European Fun Cup,
- TCR Europe,
- Belcar Endurance Championship,
- Belcar Skylimit Sprint Cup,
- Stunde der Formel Vau,
- Lotus Cup Europe.
- 1300 ETC

Article 2. Organisation.

L'épreuve sera organisée par M3.be, Rue Charles Magnette 13D Bt 11 à 4000 Liège en conformité avec les prescriptions du Code Sportif International de la FIA, les prescriptions du RACB Sport, les règlements sportifs et techniques spécifiques des séries composant l'épreuve, le présent règlement particulier ainsi que ses annexes. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les règlements des championnats et/ou séries figurent à l'adresse :

- European Fun Cup, Belcar Endurance Championship, Belcar Skylimit Sprint Cup : www.racb.com
- TCR Europe :
- Stunde der Formel Vau : www.formel-vau.eu
- Lotus Cup Europe : www.lotuscupeurope.com
- 1300 ETC :

De par leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

En cas de divergences d'interprétation du présent règlement, seul le texte français fera foi.

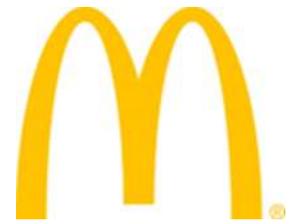
Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.

3.1 Nom de l'épreuve :

Hankook 25 Hours Fun Cup

3.2 Autorité Sportive Nationale :

Royal Automobile Club of Belgium
RACB Sport
Téléphone +32 22 87 09 11
Email : sport@racb.com



3.3 Organisateur :

M3.be
Rue Charles Magnette 13D boîte 11
4000 Liège - Belgique
infos@m3events.be

3.4 Secrétariat et permanence :

Jusqu'au mardi 02 juillet 2024 à 18h00 : voir Organisateur
À partir du mercredi 03 juillet 2024 à 10h00 : Circuit de Spa-Francorchamps.

3.5 Date et lieu de l'épreuve :

04, 05, 06 & 07 juillet 2024
Circuit de Spa-Francorchamps, Route du Circuit 55, 4970 Francorchamps

3.6 Circuit :

Circuit de Spa-Francorchamps, 7004 m
Sens de la course : sens des aiguilles de la montre.

3.7 Engagement 25 Hours :

à rentrer auprès de l'organisateur

Clôture et paiement des droits simples : mardi 02 juillet 2024 à 18h00.

3.8 Durée des courses :

voir timing en annexe

Ce timing est informatif. Il fait partie du présent règlement, si besoin, pendant la durée de la course, il peut être modifié par le Collège des Commissaires Sportifs, sur proposition du Directeur de l'épreuve.

3.9 Vérifications sportives :

voir timing en annexe

Lieu : 1^{er} étage bâtiment F1, Race Control. Local 115.

Les contrôles de licences seront faits par e-mail et/ou site internet.

Les séries de support peuvent organiser leurs contrôles administratifs dans le paddock de la série en question.

Tous les concurrents et pilotes doivent être en conformité avec les dispositions de l'annexe L du Code Sportif International 2024 émis par la FIA en ce qui concerne : leurs licences, le contrôle médical, le casque et les vêtements de protection. Les licences doivent être valables pour l'année en cours et être au moins du niveau stipulé dans le règlement sportif du championnat concerné.

Les licences d'un jour ne sont pas autorisées. Il est donc indispensable que tous les participants soient en possession d'une licence valable délivrée par le RACB ou par leur ASN.

Attention : les pilotes étrangers doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve.

Les concurrents et pilotes ne peuvent pas faire l'objet d'une suspension de licence.

Si vous êtes impliqué dans un incident, veuillez ne pas quitter le circuit sans autorisation des officiels de l'épreuve.

Les demandes de dérogations justifiées pour le passage aux vérifications sportives doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (sport@m3events.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

3.10 Vérifications techniques : voir timing en annexe

Lieu : Pit F1, box 2 et Boxes ou Paddocks en fonction des séries.

Les prescriptions de sécurité applicables en Belgique seront d'application, à savoir :

- Equipements et système FHR des pilotes homologués aux normes FIA,
- Equipements des voitures (sièges, ceintures, extincteur, réservoir à essence, ...).

Les demandes de dérogations justifiées pour le passage aux vérifications techniques doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (sport@m3events.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

3.11 Tableau d'affichage officiel : Paddock F1 – Local 115

3.12 Briefings : voir timing en annexe

Ils auront lieu dans la salle de briefing, F1 Pit Building, 1^{er} étage, local 132 ou dans les salons de L'Eau Rouge en fonction des séries. Voir Timing en annexe.

3.13 Essence :

Toutes les courses : Les concurrents doivent aller se fournir en carburant (essence ou diesel) à la pompe située dans l'enceinte du circuit ou selon les règlements des séries. Le transport de l'essence dans les paddocks devra se faire avec l'encadrement d'une personne équipée d'un extincteur. Les infractions seront pénalisées par le Collège des Commissaires Sportifs.
Les Fun Cup devront suivre la note explicative de la procédure de ravitaillement.

3.14 Parc fermé : Dans le paddock de la série

Pour l'European Fun Cup, le parc fermé aura lieu sur la piste.

3.15 Voie des stands (Pitlane) :

Pour les séries de support : elle sera définie lors du briefing.

La vitesse maximum autorisée dans la voie des stands est de 60 km/h (séries de support) et 50 km/h (Fun Cup). Chaque infraction sera sanctionnée en application des pénalités prévues par le règlement de la série concernée ou, en l'absence de telles pénalités, par la direction de course, en concertation avec un membre du Collège des commissaires Sportifs.

En Fun Cup, le kit de sécurité Pitlane 2024 est obligatoire.

Pour les Hankook 25 Hours Fun Cup :

Les concurrents utiliseront les voies des stands F1 + Endurance (la grande pitlane). L'entrée se fera exclusivement par la Chicane (corde droite de la chicane du bus-stop, T19) et la sortie se fera exclusivement après le virage du Raidillon à hauteur du 'Turn 4' en tenant sa droite. Il est interdit de franchir la ligne blanche délimitant la sortie des stands.

Dans la voie des stands, il est strictement interdit d'utiliser la marche arrière.

Il est strictement interdit de fumer dans la voie des stands et dans les stands (boxes). Les enfants et les animaux sont strictement interdits sur la voie des stands. Les animaux doivent toujours être tenus en laisse dans l'ensemble de l'enceinte du circuit de Francorchamps.

En Fun Cup, il est strictement interdit pendant les entraînements et la course de :

- Fermer la porte des stands côté pitlane sauf après abandon.
- Ravitailler en carburant. La seule et unique zone de ravitaillement sera située aux pompes Total Energies dans le paddock. Toute infraction sera pénalisée par une amende de 10.000€ et une disqualification immédiate.
- Rentrer la voiture en marche avant, toutes les Fun Cup devront avoir le nez de la voiture vers la pitlane si elles se trouvent à l'intérieur des boxes ou souhaitent y rentrer.

Pendant toute la durée de la course, dans les stands et dans la voie des stands, en dehors de la zone technique prévue par l'organisateur (Pit Endurance, CT avant Box 1), il est formellement interdit d'utiliser un moyen de lavage automatique de la voiture. Toutes opérations de lavage de la voiture devront être réalisées manuellement.

3.17 Eclairage et numéros pour les Hankook 25 Hours Fun Cup :

Les numéros de course apposés sur les véhicules doivent être visibles en tout temps. Toute irrégularité sera sanctionnée par un arrêt obligatoire au stand jusqu'à réalisation complète de l'obligation. En ce qui concerne les numéros sur les deux flancs de la voiture (entre les ailes avant et arrière) et sur le toit (qui doit être lisible de l'avant de la voiture), le graphisme est laissé libre mais la dimension de chaque chiffre doit être de minimum 25 cm de haut et de minimum 5 cm d'épaisseur de trait.

Sont autorisés au maximum :

1. Deux phares longue portée d'un diamètre maximum de 160 mm et d'une puissance maxi de 55 Watts. (Ampoules Type H3)
2. Deux phares anti-brouillard ou de route d'un diamètre maximum de 140 mm et d'une puissance de 55 Watts. (Ampoules Type H4)
3. Deux phares de virage rectangulaire d'une surface maximum de 140 mm X 45mm et d'une puissance maxi de 55Watts. (Ampoules Type H3)

Les phares au Xenon sont proscrits ainsi que tout système permettant d'augmenter la puissance de l'éclairage. Si un autre système d'éclairage est autorisé pour les 25 heures, il sera défini par la publication d'un additif. L'usage intempestif des phares dits de longue portée est strictement interdit. Cet usage sera considéré comme un comportement anti-sportif.

L'annexe 3 – Revision 1 – additif 1 est validée pour toutes les versions de la Fun Cup.

L'emplacement des phares longue portée n'est permis que sur la barre avant, fixée sur les anneaux de fixation du capot. Un tendeur anti-vibrations est autorisé.

En aucun cas, il n'est autorisé d'éteindre les phares du véhicule lorsque celui-ci est en piste et que la procédure de nuit est ouverte. Tout constat sera suivi d'un rapport auprès du Collège des Commissaires Sportifs et sanctionné d'une pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification.

L'usage des clignoteurs doit être strictement conforme au code de la route. Les clignoteurs indiquent l'endroit vers lequel vous vous dirigez et non l'inverse.

Sur piste, pendant les procédures de nuit, il faut au grand minimum un point lumineux avant et un point lumineux arrière en fonction. Si une voiture roule sans cette obligation, elle sera obligée de rentrer dans son stand pour réparation.

Les feux stop doivent être en parfait état de fonctionnement durant toute l'épreuve.

Les systèmes d'appel de phares type « Flash Light » sont interdits.

Article 4. Officiels.

| | | |
|--|--|----------------------------------|
| <u>Promoteur du meeting :</u> | Benoit ABDELATIF | Lic. FFSA 221091 |
| <u>4.1 Direction de course :</u> | | |
| Directeurs d'épreuve | Laurent VOOGT Bernard DELVENNE | Lic. RACB 1426 Lic. RACB 2398 |
| Directeur d'épreuve adjoint | Jean-Luc GELDERS | Lic. RACB 2167 |
| Directeurs de course European Fun Cup | Laurent VOOGT Bernard DELVENNE | Lic. RACB 1426 Lic. RACB 2398 |
| Directeurs de Course Adjoints Fun Cup | Jonathan VOOGT | Lic. RACB 4273 |
| Directeur de Course Belcar Skylimit Sprint Cup | Pascal VANHULLEBUSCH | Lic. RACB 2681 |
| Directeur de Course Adjoint BSSC | Andy JAENEN | Lic. RACB 4270 |
| Directeur de Course Stunde der Formel Vau | Laurent VOOGT | Lic. RACB 1426 |
| Directeur de Course Adjoint Formel Vau | Bernard DELVENNE | Lic. RACB 2398 |
| Directeur de Course Lotus Cup Europe | Pascal VANHULLEBUSCH | Lic. RACB 2681 |
| Directeur de Course Adjoint LCE | Paul GOLDING | Lic. MUK 178235 |
| Directeur de Course Belcar Endurance Cup | Philippe GODET | Lic. RACB 2411 |
| Directeur de Course Adjoint Belcar Endurance | Pascal VANHULLEBUSCH | Lic. RACB 2681 |
| Directeur de Course TCR Europe | TBC | Lic. |
| Directeur de Course Adjoint TCR Europe | TBC | Lic. |
| Directeur de Course 1300 ETC | Laurent VOOGT | Lic. RACB 1426 |
| Directeur de Course Adjoint 1300 ETC | Bernard DELVENNE | Lic. RACB 2398 |
| <u>4.2 Secrétariat de l'épreuve :</u> | 1 ^{er} étage Pit Building (local 115) | |
| | Valérie DEBACKER | Lic. RACB 1991 |
| | Aline GILSON | Lic. RACB 4277 |
| Secrétariat Belcar Endurance Cup | TBC | |
| Secrétariat DMV Formel Vau | Wolfgang RAFFLENBEUL | Lic. DMSB SPA1131753 |
| Secrétariat Belcar Skylimit Sprint Cup | Jana CLOESEN | Lic. RACB 4344 |
| Secrétariat 1300 ETC | Annette BABON | Lic. DMSB SPA1179155 |

4.3. Commissaires sportifs :

Hankook 25 Hours Fun Cup :

| | | |
|-----------|------------------|----------------|
| Président | Alexandre MAGIS | Lic. RACB 3206 |
| Membres | Ronald BARBIÈRE | Lic. RACB 1954 |
| | Colin KOHL | Lic. RACB 4134 |
| | Joost DEMEESTERE | Lic. RACB 0118 |
| | Astrid MARECHAL | Lic. RACB 3889 |
| | TBC | Lic. RACB |

TCR Europe :

| | | |
|-----------|------------------|----------------|
| Président | Yves BACQUELAINE | Lic. RACB 0001 |
| Membres | TBC | Lic. RACB |
| | TBC | Lic. RACB |

Lotus Cup Europe :

| | | |
|-----------|-----|----------------|
| Président | TBC | Lic. RACB 0001 |
| Membres | TBC | Lic. RACB |
| | TBC | Lic. RACB |

Belcar Endurance Championship:

| | | |
|-----------|------------------|----------------|
| Président | Joost DEMEESTERE | Lic. RACB 0118 |
| Membres | TBC | Lic. RACB |
| | TBC | Lic. RACB |

Belcar Skylimit Sprint Cup:

| | | |
|-----------|------------------|----------------|
| Président | Joost DEMEESTERE | Lic. RACB 0118 |
| Membres | TBC | Lic. RACB |
| | TBC | Lic. RACB |

Stunde der Formel Vau:

| | | |
|-----------|-----------------|----------------|
| Président | Ronald BARBIÈRE | Lic. RACB 1954 |
| Membres | TBC | Lic. RACB |
| | TBC | Lic. RACB |

1300 ETC:

| | | |
|-----------|-----------------|----------------|
| Président | Ronald BARBIÈRE | Lic. RACB 1954 |
| Membres | TBC | Lic. RACB |
| | TBC | Lic. RACB |

4.4 Commissaires techniques :

| | | |
|--|-------------------------|----------------------|
| Chef de File de l'épreuve | Ghislain VERRIEST | Lic. RACB 3021 |
| Délégué Technique Fun Cup | Ghislain VERRIEST | Lic. RACB 3021 |
| Délégué Technique TCR Europe | Massimo GARBIN | Lic. |
| | Eric GILSON | Lic. RACB 2751 |
| Délégué Technique 1300 ETC | Frank RICHTER | Lic. DMSB SPA1066896 |
| | Alexandre AREVIAN | Lic. RACB 4289 |
| Délégué Technique Belcar Endurance Champ | Cédric KESTELEYN | Lic. RACB 4172 |
| Délégué Technique Belcar Skylimit Sprint Cup | Alain DUBRAY | Lic. RACB 3509 |
| | Lic. RACB | |
| Délégué Technique Stunde der Formel Vau | Kurt WARTENBERG | Lic. DMSB SPA1058300 |
| | Johann DICHTL | Lic. DMSB SPA1171986 |
| | Dominique CAECKELBERGHS | Lic. RACB 4185 |
| Délégué Technique Lotus Cup Europe | Emma NEWMAN | Lic. MUK 271303 |
| | Eric SCHOONBROODT | Lic. RACB 3813 |

4.5 Service Médical :

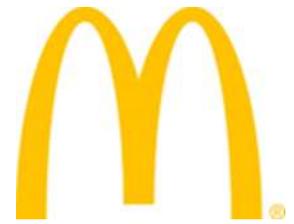
| | |
|----------------------|----------------|
| Dr. Christian WAHLEN | Lic. RACB 1047 |
|----------------------|----------------|

4.6 Service de chronométrage :

| | |
|----------------|----------------|
| Michael GOBLET | Lic. RACB 2373 |
|----------------|----------------|

4.7 Commissaires de piste :

RACB Track Marshals



| | | |
|---|---|---|
| Chefs de file | Xavier HENNAU Francis MIDLAIRE Christian MONBALLIN | Lic. RACB 4288 Lic. RACB 4061 Lic. RACB 2415 |
| <u>4.8 Commissaires de stands :</u> Chef de File | CNCS Bernard DENOLF | Lic. RACB 3497 |
| <u>4.9 Sécurité :</u> | Sven LEUFGEN | Lic. RACB 3842 |
| <u>4.10 Relations Concurrents :</u> | Michel DE BACKER Pascal DE BACKER Didier HUTSEBAUT | Lic. RACB 2930 Lic. RACB 3824 Lic. RACB 3876 |
| Pour Le Belcar Endurance Cup Pour le Belcar Skylimit Sprint Series | Andy JAENEN Walter CLAES | Lic. RACB 4270 Lic. RACB 4343 |
| <u>4.11 Responsable Paddocks :</u> Paddock Manager Pitlane Manager Refueling Coordinateur | Protection UNIT / Corporate Jean-Marc PLARD Pascale JACOBS Arnaud VANDENBROUCKE Vincent ZOTKIEWICZ | Lic. RACB 2756 Lic. RACB A284 Lic. RACB A380 |
| <u>4.12 Coordinateur des Séries :</u> European Fun Cup TCR Europe Lotus Cup Europe Belcar Endurance Cup Belcar Skylimit Sprint Cup DMV Formel Vau 1300 ETC | Vanessa BOUCHAT Paulo FERREIRA Paul GOLDING Lucia GALUCCI Andy JAENEN Benjamin HAEVERMAN Thorsten BABON | Lic. RACB 3117 Lic. RACB Lic. RACB 4270 |
| <u>4.13 Press Officer :</u> | Grégory DEGUELDE | Lic. RACB 3741 |

Article 5. Timing de l'épreuve & gestion du meeting.

L'épreuve commence avec les vérifications techniques et/ou sportives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

- Délai de réclamation ou d'appel ou fin de l'audition
- Fin des vérifications sportives et/ou techniques entreprises en conformité avec le code

5.1 Welcome d'accueil :
Dolce Villa
Route de Pommard 231
4970 Francorchamps
Site web : www.dolcevilla.be

5.2 Départ des courses :

Les procédures de départ seront données lors du briefing

5.3 Ouverture du paddock.

Le mercredi 03 juillet 2024 à partir de 10h00, la zone F1 ne sera pas disponible avant 20h00. **Aucune entrée possible AVANT 10 HEURES.**

Article 6. Laissez-passer – Cartes de Fonction.

Ces documents seront remis et/ou mis à la disposition de chaque responsable et/ou coordinateur de la série qui sera chargé de les faire parvenir aux concurrents et pilotes.

Article 7. Assurance.

L'organisateur a souscrit une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur en la matière. Numéro de la police : 730.261.439 AXA.

Article 8. Divers.

- 8.1 La présentation des sanctions ou informations de la Direction de Course envers les pilotes au volant se fera devant la direction de course, pitlane F1. Pendant les premiers tours d'essais libres, l'emplacement exact de la Direction de Course sera montré aux pilotes. Les sanctions seront diffusées via le réseau des écrans sur les pages de classement.
- 8.2 Le directeur de course, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs.
- 8.3 Droit de réclamation :
- European Fun Cup, Belcar Endurance Cup, Belcar Skylimit Sprint Cup, Formel Vau : 500 €
 - Lotus Cup Europe, TCR Europe : 680 £
- Droits d'appel :
- European Fun Cup, 100 Series by BGDC, Belcar Skylimit Sprint Cup : 2.000 €
 - 750 Motor Club Enduro Championship : 790 £
 - Lotus Cup Europe : 1.430 £
 - DMV Formel Vau : 1.500 €
 - Le montant du droit d'appel international (FIA) : 6.000€
- 8.4 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.
- 8.5 **Grille de départ des Hankook 25 Hours :**
Si le nombre de voitures Monoplaces est supérieur à 92, les voitures Bi-Places prendront le départ depuis la zone des stands F1 pour monter en piste à la Source 10 secondes après le passage de la dernière monoplace roulant à allure normale.
Les Bi-Places pourront embarquer des passagers pour autant que les pilotes soient reconnus aptes par le RACB à véhiculer des passagers. Ils disposeront d'un bracelet spécial « pilote biplace » et auront signé la charte RACB. Lorsque les Bi-Places rejoignent le feu rouge dans la voie des stands au pied du Raidillon, elles doivent emprunter la voie de droite afin que pilote et le passager fassent l'objet d'un contrôle. Les Bi-Places sont autorisées à rouler jour et nuit. Le directeur de course se réserve le droit, à tout moment, de les arrêter à leur stand, signalé par le panneau noir avec écriture blanche « BI PLACES IN », s'il estime que les conditions de course ne sont pas réunies pour la pratique du sport automobile avec passager. Après avoir débarqué les passagers, les voitures avec le pilote seul à bord pourront reprendre la piste. A ce moment, elles respectent les consignes normales.
- 8.6 La durée de conduite maximum, arrêts compris, sera de trois heures. La durée totale maximale de conduite sur l'ensemble de la course des 25 heures par pilote sera de dix heures. La règle des « Top Gun » sera de stricte application.

- 8.7 Voitures Guest et équipages
Des voitures Corporate pourront être acceptées sur demande, elles pourront déroger aux règles du temps de conduite des équipages. Les demandes devront être approuvées par le Promoteur en concertation avec le RACB Sport.
- 8.8 VW Fun Cup – Biplaces – Arrêts aux stands :
Le temps d'arrêt obligatoire (Pit IN/OUT) est de : 2'30" avec passager, 3'00" sans passager, avec un pilote Top Gun + 10"
- 8.9 La pose des publicités sur la voiture Fun Cup est obligatoire dès les entraînements libres du jeudi 04 juillet 2024.
- 8.10 Dans le paddock, il est obligatoire de mettre sous le moteur des camions une bâche de protection pour les taches d'huile de minimum 2mx2m. Toutes taches d'huile sera facturée aux teams au prix de 39€/cm² avec un minimum de 500€. L'infraction à la non-pose de la bâche de protection sera sanctionnée de 500€.

Article 9. Règles de sécurité Hankook 25 Hours Fun Cup.

- 9.1 Tous les teams devront être à l'écoute de la fréquence « Teams » en liaison avec la direction de course sur la fréquence 453.4625 MHz QT = D023N.
La liaison Teams / Direction de course est obligatoire.
Un message « RADIO ON » sera publié 30 minutes avant le début des séances d'entraînements et à 15h00 le samedi 15 juillet.
Les teams devront confirmer la présence sur la fréquence de la direction par un retour de message « Car XXX Team XXX Radio OK » sur le Discord des TM dans les 5 minutes qui suivent l'annonce d'ouverture de la fréquence.
- 9.2 La procédure Full Course Yellow (FCY) sera mise en place et utilisée pendant toute la durée de l'épreuve, aussi bien en course que lors des entraînements. La vitesse limitée sera de 85km/h.
Lors d'une procédure FCY, les panneaux Led et/ou présentés par les commissaires de piste seront présentés en même temps à tous les postes de sécurité du circuit, un décompte de 10 Secondes sera mis en place, ce décompte sera donné sur la fréquence Teams. A la fin du décompte, toutes les voitures en piste devront rouler à la vitesse de 85 Km/h sur l'ensemble du circuit.

Dans la zone de l'accident et/ou de l'incident les voitures devront être à même de pouvoir répondre immédiatement aux injonctions des commissaires de piste et/ou autres intervenants en poste au moment de l'incident. Les voitures doivent être à même de s'arrêter à n'importe quel moment
La pénalité pour le non-respect de cette règle sera d'un tour (1 tour) par infraction.
- 9.3 Lors d'une procédure FCY ou Safety Car, et, sur base de l'article 9.2 ci-dessus, tout nouvel incident ou accident sur le lieu d'une intervention sera pénalisé.
La pénalité pour le non-respect de cette règle sera la mise hors course du pilote impliqué dans ce nouvel incident. En fonction de la gravité de la situation, le Collège des Commissaires Sportifs pourra mettre d'autres sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification de la voiture incriminée.
- 9.4 Le système My Laps X2 est imposé pour toutes les voitures. Il devra être actif et fonctionnel pendant toute la durée de l'épreuve. Une note explicative de montage sera donnée lors de l'achat du système.
Les commandes doivent parvenir à l'adresse sport@m3events.be avec le nom du team et le N° de la voiture concernée.

9.6 **Rookie Test** : Il sera organisé le jeudi 04 juillet sur une durée de 60 minutes (Voir timing en annexe), il est obligatoire et principalement réservés pour tous les nouveaux pilotes qui n'ont jamais roulés sur le circuit de Spa-Francorchamps ces dernières années. Les pilotes se trouvant sur la liste « Mandatory Rookie Test » devront soit prouvés qu'ils ont déjà roulés en course sur le circuit, soit prendre part à la session et démontrer des qualités de pilote. La participation ou non de ces pilotes aux 25 Hours sera validée par la direction de course en concertation avec le Collège des Commissaires Sportifs.

Le Rookie Test est interdit aux autres pilotes ne se trouvant pas sur la liste « Mandatory Rookie Testing ».

Le prix de ce Rookie Test est de 300€/voiture peu importe le nombre de pilotes participant, le pilote Rookies doit faire le testing sur sa voiture inscrite à l'épreuve.

RESPECTEZ LES COMMISSAIRES ET SOYEZ « FAIR PLAY », VOUS Y GAGNEREZ TOUS

Le présent règlement a été approuvé par le RACB Sport avec numéro de visa xxx en date du xx/06/2024. Toutes annexes validées par le RACB dans le cadre du meeting font partie intégrante de ce règlement.